



**RVP 1ER SEMESTRE 2025**

Encore une fois LCL Mon Contact manque à l'appel ! Nous espérons avoir les chiffres le mois prochain.

DIRECTION	MONTANT MOYEN	METIER	MONTANT MOYEN (variation S1 2024)
HABITAT	3 046 €	EQAP ACCUEIL	313 € (-3,2%)
DR LANGUEDOC R.	1 964 €	EQAP CONSEILLER	511 € (+7,9%)
DR MARSEILLE	2 043 €	EQAP DA	955 € (-1,9%)
DR PROVENCE	2 079 €	ACCUEIL	434 € (+1,4%)
DR VAR	2 106 €	CC PART	1 633 € (-4,3%)
DR ALPES MARITIMES	1 942 €	CC PRIVE	2 474 € (+0,1%)
DR CORSE	1 986€	CC PRO	2 594 € (-1,4%)
BP LANGUEDOC R.	2 853 €	CONS. HABITAT	2 929 € (+7,4%)
BP MARSEILLE	3 611 €	RA	2 574 € (+1,01%)
BP AIX	3 151 €	DA	2 837 € (+0,3%)
BP PROVENCE CORSE	3 051 €	DA ADJOINT	2 685 € (-0,4%)
BP VAR	3 132 €	DA PRO	3 089 € (+0,4%)
BP CÔTE D'AZUR	2 991 €	C BP	3 685 € (+6,4%)

**UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE**



**Sandrine ZAMMIT**  
Déléguée Syndicale Régionale  
Référente Harcèlement  
06 64 12 68 67



**Nathalie CHABRAND**  
Elue CSE/Elue CSEC /Membre CSSCT  
Secrétaire Adj. du CSE  
06 28 35 09 03



**Ludovic MARTIN**  
Elu CSE / Rapporteur de la  
Commission Œuvres Sociales  
06 45 50 43 73



**Estelle PARMENTELAT**  
Elue CSE / Membre CSSCT  
06 29 46 32 12



**Franck LEREBOURG-VINAY**  
Elu CSE / Trésorier Adjoint du CSE  
06 64 32 32 97



**Christelle FAMILIAR**  
Elue CSE / Elue CSEC  
Membre CSSCT  
06 03 15 78 66



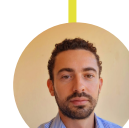
**Frédéric FIOLE**  
Elu CSE / Responsable de la  
Commission de Contrôle du CSE  
06 16 96 24 64



**Nathalie ROUSSON**  
CSE Suppléante / Membre CSSCT  
06 83 42 13 94



**Delphine STEUNOU**  
CSE Suppléante / Commission  
Œuvres Sociales  
06 18 95 61 42



**Quentin FAVRE**  
CSE suppléant  
06 78 46 30 79



**Carole MACIA**  
CSE suppléante  
06 63 40 15 99

**NECI : DYSFONCTIONNEMENT DU 8 SEPTEMBRE**

Le lundi 8 septembre, un incident côté CAGIP a généré de grandes difficultés à l'utilisation de NECI avec notamment la disparition de dossiers saisis. Concernant la Méditerranée, 16 dossiers concernés (1 BP, 3 Habitat et 12 Réseau). Espérons que cela ne se reproduise pas à l'avenir.



## AGENCE SOLLIÈS-PONT (VAR) : FUSION CUERS / SOLLIÈS SUR UN NOUVEAU SITE

Bien que nous déplorons une nouvelle fermeture d'agence, la **CFDT LCL** accueille favorablement, ce regroupement qui permettra d'améliorer grandement les conditions de travail de nos collègues.

Nous avons donc émis un avis favorable sous réserve du respect des métriques sur la structure de chaque portefeuille (notamment pour les 2 CC PART).

Nous avons demandé que le poids de chacun des futurs portefeuilles nous soit communiqué au plus tôt.

## MAILS "VU" ✓



La notification "vu" sur les mails reçus par les clients est vecteur d'incivilité et d'agressivité de la part de certains qui voient que le message a été lu mais non répondu immédiatement.

La **CFDT LCL** a demandé le retrait de cette notification. La Direction nous indique qu'elle n'envisage aucun changement car cela a été mis en place, selon elle, dans un objectif de satisfaction client ...

La Direction nous a rétorqué que les conseillers doivent envoyer un mail d'"attente" ...

## EER-I\* : QUI PORTE LA RESPONSABILITÉ ?

C'est le DA qui reçoit l' A.M.I. En son absence (dès le 2e jour), c'est LCL Mon Contact qui prend le relai. La Direction nous indique que le système contrôle les fichiers BDF et exclue d'office les clients ayant laissé une ardoise de plus de 500€. Le DA doit contrôler le Justificatif de Domicile fourni ou relancer le prospect s'il ne l'a pas téléchargé (compte automatiquement fermé à J+16 si aucun justificatif fourni).

La validation automatique se fait dès que la CNI et le justificatif de domicile sont validés. En cas de suspicion de fraude, vous devez contacter la DR ou la DDR.

## BÉNÉFICIAIRES VIREMENTS

A partir du 9 octobre, les clients pourront modifier les intitulés des bénéficiaires sans avoir à les supprimer, via le site lcl.fr. Courant T1 2026 ils pourront le faire sur l'appli LCL Mes Comptes. Si le client ne souhaite pas faire de modifications d'intitulé, il pourra quand même finaliser son virement.

**Upone** **cse** **ici!** **BONS CADEAUX** **NOËL 2025** **présent.**

La nouvelle version des chèques cadeaux initiée l'an dernier par l'équipe du CSE a rencontré un fort succès ! Presque 94% de l'enveloppe globale (434 000€) ont été dépensés !

Pour rappel, l'année passée les élus du CSE avaient augmenté les bons de 110 à 150€ par CLP et de 50 à 80€ par enfant (jusqu'à 16 ans) en prenant dans les réserves afin de pouvoir augmenter votre pouvoir d'achat fin 2024.

Cette année, le CSE a voté pour un bon de **120€** par CLP et de **60€** par enfant avec une nouveauté en complément : un **coffret cadeau** que vous pourrez choisir parmi une sélection de plus de 450 coffrets sur la plateforme **Ici Présent**.

**RAPPEL** : Votre carte UpOne est valable 4 ans, donc vous n'avez rien à faire, vous recevrez un mail pour vous informer de son crédit (courant novembre). **Pensez à vérifier que votre email personnel est bien à jour sur le site du CSE Méditerranée.**

Si vous n'étiez pas là l'an dernier, merci de vous connecter au site du CSE : [cse-lcl-med.com](http://cse-lcl-med.com) et vérifier que votre email personnel est bien renseigné.



## VOS ÉLUS CFDT AU CSE MÉDITERRANÉE :

Ludovic MARTIN 06 45 50 43 73 / Delphine STEUNOU 06 18 95 61 42 /  
Franck LEREBourg-VINAY 06 64 32 32 97 / Quentin FAVRE 06 78 46 30 79 / Emmanuel BERT  
Représentante Syndicale : Carole MACIA 06 63 40 15 99